



Paroisse Ecublens - St-Sulpice

Ecublens,

le 15 février 2022

St-Sulpice,

Nous avons le plaisir d'inviter les paroissiens d'Ecublens et de Saint-Sulpice à prendre part à notre

Assemblée paroissiale de printemps

Mardi 8 mars 2022 à 19h

À l'église d'Ecublens

L'ordre du jour est le suivant :

1. Introduction
2. Election d'une nouvelle secrétaire de l'Assemblée paroissiale et d'un nouveau membre de la Commission de gestion et des finances
3. Adoption du PV de l'Assemblée paroissiale du 14 novembre 2021
4. Rapport sur la vie de la paroisse en 2021
5. Comptes 2021 de la paroisse
6. Rapport de la Commission de gestion et des finances
7. Poste de trésorier
8. Adoption du rapport sur la vie de la paroisse, des comptes et du rapport de la Commission de gestion et des finances
9. Informations du Conseil paroissial
10. Informations sur le projet Maison de Bassenges
11. Informations de la Région et du Synode
12. Divers et propositions individuelles

Pour le bureau de l'Assemblée paroissiale

La présidente

Jacqueline Zumstein

Le PV de l'assemblée du 14 novembre 2021, les comptes 2021 et le rapport sur la vie de la paroisse 2021 sont disponibles dans les églises dès le dimanche 27 février 2022.